



LA VOIX DU VRAC

LE MAGAZINE DES TRANSPORTEURS EN VRAC

DÉCEMBRE-JANVIER 2025

TransVrac Montréal-Laval :
Travaux de prolongement
de l'autoroute 19 à Laval.



Tournée
du
Québec
2024



COMPTE-RENDU DES
TRAVAUX DANS LES
RÉGIONS 06 à 10

L'ANCAI PRÉSENTE SON NOUVEAU LOGO



Volume 50, N° 6, DÉCEMBRE-JANVIER 2025

LE LIEU DE RENCONTRE DE L'INDUSTRIE
DU CAMIONNAGE AU CANADA

EXPO **CAM** 

NOUVELLES DATES ! NOUVEL EMPLACEMENT !
DU 6 AU 8 FÉVRIER 2025, PALAIS DES CONGRÈS, MONTRÉAL, QC

NOUS SOMMES DE RETOUR AU CENTRE- VILLE DE MONTRÉAL !

**INSCRIVEZ-VOUS
MAINTENANT !**

UTILISEZ LE CODE PROMO
ANCAI



expocam.ca

Produit par :

NEWCOM
SHOWS

Magazine officiel :

**Transport
Routier**

Soutenu par :

 Association du
Camionnage du
Québec

 Canadian Trucking Alliance
Alliance Canadienne du Camionnage

Station de radio officielle :

TSA
TRUCKSTOPQUEBEC.COM

LA VOIX DU VRAC

LE MAGAZINE DES TRANSPORTEURS EN VRAC

Publiée par l'**ANCAI**
(l'Association Nationale des
Camionneurs Artisans inc.)

5600, boul. des Galeries, bureau 200,
Québec (Qc) G2K 2H6

Téléphone: (418) 623-7923
Télécopieur: (418) 623-0448
Courriel: infos@ancai.com
Site Web: www.ancai.com
Facebook: [L'ANCAI](https://www.facebook.com/LANCAI)

Éditeur

Gaétan Légaré – g.legare@ancai.com

Rédacteur en chef

Alain Simard – revue@ancai.com

Révision et traduction

Louise Simard

Publicité, textes et infographie

Alain Simard – revue@ancai.com

Collaborateurs

Tommy Charland, président
Gaétan Légaré, directeur général
Pierre Gimaiël, conseiller

Parution six fois l'an

Février-Mars
Avril-Mai
Juin-Juillet
Août - Septembre
Octobre - Novembre
Décembre - Janvier

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0843-6207
Bibliothèque et Archives nationales
du Québec

Tous droits réservés. La reproduction intégrale ou en partie du contenu est interdite, sans l'autorisation du rédacteur en chef.



SOMMAIRE

VOL. 50, NO 6 • DÉCEMBRE - JANVIER 2025

COMMENTAIRES

- 4 MOT DU PRÉSIDENT**
Décision unanime du conseil général de l'ANCAI
- 5 PRESIDENT'S MESSAGE**
Unanimous Decision Of The ANCAI General Council
- 8 MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**
Compte-rendu de notre conseil général
- 9 Nouveau logo de l'ANCAI**

TOURNÉE DU QUÉBEC 2024

- 12 RÉGION 06**
Les travaux d'Hydro-Québec ont permis d'améliorer le bilan de plusieurs zones
- 16 RÉGION 07**
Toutes les zones de la région ont connu une baisse d'activité
- 18 RÉGION 08**
La région n'a pas été touchée par le ralentissement des travaux
- 20 RÉGION 09**
Les projets majeurs de la 389 et de la 138 procurent moins d'ouvrage
- 21 RÉGION 10**
Un bilan annuel moins bon que le précédent

CHRONIQUES ET RUBRIQUES

- 7 SANTÉ ET SÉCURITÉ**
Nouvelles en vrac
- 11 CHRONIQUE ASSURANCE**
Sécurité routière : conseils et bonnes pratiques pour le transport routier
- 23 Nouvelles de la FORÊT**
- 23 Camions et inscriptions à vendre**
- 24 Liste des organismes de courtage en camionnage en vrac**
- 26 Nouvelles de l'ASSOCIATION**

**NE PERDEZ PAS
VOTRE POIDS
DE VUE...**



Balance BRT5
Ayez votre balance en poche !

Votre BRT5 va vous suivre partout !
Voyez la charge de votre camion
sur votre cellulaire, assis aux
commandes du chargeur ou à
distance. Avec notre application
TrackMobile, votre cellulaire va
devenir votre plus fidèle assistant
au chargement.

TRACKWEIGHT™



RMT

1 866 233-9722 | rmtequip.com

MOT DU PRÉSIDENT



TOMMY CHARLAND
PRÉSIDENT DE L'ANCAI

DÉCISION UNANIME DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ANCAI

Les quelque 200 participants au conseil général de l'ANCAI, qui s'est tenu à Québec le 16 novembre 2024, ont décidé à l'unanimité d'entreprendre des moyens de pression pour inciter le gouvernement à appliquer ses propres politiques sur le courtage en services de camionnage en vrac dans les marchés publics.

En 2000, le gouvernement a instauré un encadrement sur le courtage dans les marchés publics en modifiant la *Loi sur les transports* et en instituant le *Règlement sur le courtage en services de camionnage en vrac*. Cette politique vise à garantir l'intégrité des dépenses en camionnage en vrac dans les marchés publics, tout en assurant des retombées économiques locales.

Cette politique répond également aux exigences de l'Accord de libre-échange canadien, signé par les 13 provinces et territoires en juillet 2017, qui a succédé à l'Accord sur le commerce intérieur de juillet 1994. Il est à souligner que cet encadrement n'a jamais été contesté par aucune juridiction provinciale ou fédérale depuis son instauration, il y a près de 25 ans.

Le gouvernement a mis en place une politique qui lui assure la disponibilité de plus de 8000 camions, prioritairement destinés aux marchés publics. Ces véhicules sont rapidement mobilisables en cas de besoins urgents en matière de sécurité publique et civile sur tout le territoire du Québec. Cette politique permet également de fixer les tarifs de transport et de réaliser des économies grâce à l'exemption de l'application de la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* pour les camionneurs inscrits au Registre du camionnage en vrac. Elle garantit aussi la traçabilité de l'argent et des matières transportées.

Face à l'indifférence incompréhensible du gouvernement à appliquer sa propre politique en services de courtage dans les marchés publics, les membres de l'ANCAI ont décidé de mettre en œuvre une stratégie de sensibilisation des élus et des élus.

Quel est le rationnel pour un gouvernement qui s'est doté d'une politique permanente qui empêche toute collusion, toute corruption, toute fausse facturation et tout évitement fiscal, de décider, sans consultation préalable et sans motif juridique démontré, de ne plus appliquer cette politique ?

C'est pourtant ce qu'a fait la Société québécoise des infrastructures (SQI) en janvier 2024. Cet organisme a été très bien desservi par les camionneurs membres de l'ANCAI depuis plus de 15 ans, sans aucune plainte de la part d'une juridiction partenaire de l'Accord de libre-échange canadien. La SQI sacrifie plus de 100 millions \$ en retombées économiques locales par sa décision administrative. Les régions où sont situés les principaux établissements de nos membres doivent réagir devant cette décision sournoise de la SQI, qui va à l'encontre de l'intérêt public.

Les membres de l'ANCAI, qui constituent un service essentiel pour les organismes publics et les municipalités, ont pris conscience lors des débats en conseil général que l'assurance d'intégrité n'est plus une priorité pour le gouvernement. Face à cette situation, ils ont mandaté leurs dirigeants à prendre tous les moyens nécessaires pour que le gouvernement cesse d'ouvrir la porte aux courtiers privés à but lucratif, spécialement en cette période où le gouvernement introduit de nouveaux modes de construction collaboratifs ou en partenariat.

Des demandes de rencontre ont été faites à la ministre des Transports et de la Mobilité durable, à la ministre responsable du Conseil du Trésor et au ministre responsable des

Les membres de l'ANCAI, qui constituent un service essentiel pour les organismes publics et les municipalités, ont pris conscience lors des débats en conseil général que l'assurance d'intégrité n'est plus une priorité pour le gouvernement



Suite à la page 6

PRESIDENT'S MESSAGE



TOMMY CHARLAND
PRESIDENT OF THE ANCAI

UNANIMOUS DECISION OF THE ANCAI GENERAL COUNCIL

The approximately 200 participants at the ANCAI General Council, held in Quebec City on November 16, 2024, unanimously decided to use pressure tactics to encourage the government to apply its own policy on the brokerage of trucking services in public markets.

In 2000, the government introduced a framework for brokerage in public procurement by amending the Transport Act and instituting the *Regulation on brokerage of bulk trucking services*. The aim of this policy is to guarantee the integrity of spending on bulk trucking in public contracts, while ensuring local economic spin-offs.

This policy also meets the requirements of the Canadian Free Trade Agreement signed by the 13 provinces and territories in July 2017, which replaced the Agreement on Internal Trade of July 1994. It should be noted that this framework has never been challenged by any provincial or federal jurisdiction since its inception nearly 25 years ago.

The government has implemented a policy to ensure the availability of more than 8,000 trucks, mainly for public procurement. These vehicles can be quickly mobilized to meet urgent public safety and civil security needs throughout Quebec. This policy also makes it possible to set transportation rates and achieve savings by exempting truckers registered in the bulk trucking register from the application of the *Act respecting labour relations, vocational training and manpower management in the construction industry*. It also guarantees the traceability of money and materials transported.

Faced with the government's incomprehensible indifference to the application of its own policy on brokerage services in public procurement, ANCAI members decided to implement a strategy to raise awareness among elected officials.

What is the rationale for a government that has adopted a permanent policy to prevent collusion, corruption, false invoicing and tax evasion to decide, without prior consultation and for no proven legal reason, to stop applying this policy?

But that is exactly what the Société québécoise des infrastructures (SQI) did in January 2024. This organization has been very well served by the ANCAI member truckers for over 15 years, without a single complaint from any of Canada's Free Trade Agreement partner jurisdictions. SQI's administrative decision sacrifices over \$100 million in local economic spin-offs. The regions where our members' major operations are located must respond to this underhanded decision by the SQI that is contrary to the public interest.

ANCAI members, who provide an essential service to public agencies and municipalities realized during the General Council debates that integrity assurance is no longer a government priority. Faced with this situation, they have mandated their leaders to take all necessary steps to ensure that the government stops opening the door to private for-profit brokers, especially at a time when the government is introducing new collaborative or partnership construction methods.

Requests for meetings were made to the Minister of Transport and Sustainable Mobility, the Minister responsible for the Treasury Board and the Minister responsible for Infrastructure. All members of the National Assembly who sat on the parliamentary committees for Bills 61 and 62 have received letters and copies of the briefs submitted by the ANCAI at the hearings. Some of them and their assistants have already met.

ANCAI members, who provide an essential service to public agencies and municipalities realized during the General Council debates that integrity assurance is no longer a government priority



Continued on page 6

MOT DU PRÉSIDENT (suite de la page 4)

Infrastructures. Tous les députés qui ont siégé en commission parlementaire sur les projets de loi 61 et 62 ont reçu des lettres et des copies des mémoires que l'ANCAI a déposées lors des audiences. Certains d'entre eux et de leurs adjoints ont déjà été rencontrés.

La balle est maintenant dans le camp du gouvernement. Il doit démontrer, en appliquant son propre encadrement en transport en vrac dans les marchés publics, qu'il est favorable à l'intégrité et aux retombées économiques locales lorsqu'il investit.

Quant aux camionneurs, ils n'ont plus d'autre choix que de se manifester, s'ils veulent assurer la survie de leurs petites entreprises et des services qu'ils rendent sur tout le territoire depuis plus de 60 ans.

Des actions à venir de notre part pourraient être nécessaires. La participation de tous les membres de l'ANCAI sera essentielle pour enfin faire disparaître les forces occultes qui empêchent le gouvernement d'appliquer pleinement sa réglementation sur le courtage en services de camionnage en vrac dans les marchés publics.

En terminant je souhaite à tous une bonne période des Fêtes.

PRESIDENT MESSAGE'S (cont. from page 5)

The ball is now in the government's court. It must demonstrate, through the application of its own bulk transport framework in public procurement, that it is committed to integrity and local economic spin-offs when it invests.

As for the truckers, they have no choice but to come forward, if they want to ensure the survival of their small businesses and the services they've provided across the country for over 60 years.

Further action on our part may be necessary. The participation of all ANCAI members will be essential to finally remove the hidden forces that are preventing the government from fully applying its regulations on the brokerage of bulk trucking services in public markets.

In closing, I wish everyone a happy holiday season.

PROTÉGEZ VOTRE SÉCURITÉ FINANCIÈRE AVEC MRa

MRa

Cabinet en assurance
de personnes

MRa est spécialisé en assurance de personnes au bénéfice des membres d'associations professionnelles. Pour les membres de l'ANCAI, cela se traduit en avantages supérieurs à un coût moindre pour des produits d'assurance purement individuels.

Programme complet

- Assurance invalidité
- Assurance vie
- Assurance soins médicaux incluant l'assurance voyage et télémédecine
- Assurance soins dentaires
- Et plusieurs autres

Nos avantages

- Tarification réduite pour les membres
- Courtier-administrateur : MRa s'occupe de tout
- Option du remboursement des primes disponible

Contactez-nous sans tarder!

1 800 363-5656 | info@cabinetmra.com | cabinetmra.com



**JEAN-FRANÇOIS
SPENCE, CRIA**
Conseiller chez
Via Prévention
jean-francois.spence
@viaprevention.com

NOUVELLES EN VRAC

DES CHIFFRES ET DES MAUX : UN AN PLUS TARD

J'ai écrit il y a environ un an un article sur les statistiques d'accidents du travail dans le secteur du transport par camion de vrac pour l'année 2021. J'ai comparé les chiffres avec ceux que nous avons reçus pour l'année 2022. Voici quelques différences marquantes :

En 2022, les accidents les plus fréquents ont été les chutes. Les chutes représentent 29 % de l'ensemble des accidents. C'est une augmentation de 7 % par rapport à 2021. Les accidents liés aux risques de heurter un objet ou d'être frappé, coincé ou écrasé par un objet ont eux aussi augmenté de 7%. Ce genre d'accident constitue 22% des accidents. On remarque également une hausse des accidents de la route de 4%.

Les accidents liés aux risques ergonomiques ont légèrement diminué. Ils sont passés de 29% à 27% des accidents. Les risques ergonomiques sont la deuxième cause d'accident la plus fréquente chez les conductrices et conducteurs qui transportent des produits en vrac.

Évidemment, il est difficile de tirer des conclusions en comparant seulement deux années. Nous pourrions voir au fil du temps si des tendances se dessinent. À suivre !

« ROAD CHECK » 2024

Chaque année, le Canada, les États-Unis et le Mexique organisent simultanément une opération d'inspection des véhicules lourds. Il s'agit des opérations « Roadcheck ». La dernière a eu lieu en mai. Au Canada, 5 411 inspections ont été réalisées au cours de l'opération. De ce nombre, 1 798 défauts menant à une mise hors service de véhicule ont été constatées (un même véhicule peut avoir plusieurs mises hors service).

La principale cause des mises hors service des véhicules est l'état du système de freinage. Il représente 46 % des mises hors service. Viennent ensuite l'arrimage (15%), les pneus (12 %) et les phares et lumières (9%).

De plus, lors de l'opération « Roadcheck », 102 personnes ont été mises « hors service ». La principale cause concerne les permis : 45 % des infractions y sont liées. La deuxième cause est le non-respect de la réglementation sur les heures de conduite. Elle représente 38 % des mises hors service.



RAPPEL HIVERNAL

L'hiver est enfin arrivé! Nous sommes chanceuses et chanceux au Québec de pouvoir pratiquer de belles activités hivernales. Mais cette saison comporte aussi son lot de défis, notamment pour les conductrices et conducteurs de véhicules lourds. En effet, les conditions météorologiques augmentent considérablement les risques d'accidents du travail. Il est donc essentiel de redoubler de prudence et de prendre toutes les précautions nécessaires pour les éviter.

Voici un petit rappel de règles à mettre en place ou à appliquer pour diminuer le risque d'accident :

- * Déneiger, déglacer et entretenir les endroits où des personnes circulent à pied (cour, stationnement, passage piéton, etc.)
- * Utiliser des crampons lorsqu'il y a présence de glace
- * Déneiger et déglacer le véhicule
- * Porter des vêtements chauds
- * Être attentif aux signes d'engelure (picotements, engourdissements, perte de sensibilité, rougeur puis peau blanche, petit gonflement de la peau)
- * Adapter sa conduite aux conditions de la route.

Ces conseils simples vous aideront à rester en sécurité afin de profiter pleinement de l'hiver tout en réduisant les risques d'accident. La prudence et l'attention aux détails sont essentielles pour traverser cette saison sans accidents.

Comme il s'agit de ma dernière chronique avant Noël, j'en profite pour vous souhaiter de joyeuses fêtes et un repos bien mérité! Au plaisir de vous retrouver l'année prochaine!

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



GAÉTAN LÉGARÉ

COMPTE-RENDU DE NOTRE CONSEIL GÉNÉRAL

Près 200 participants en provenance du réseau des organismes de courtage affiliés à l'ANCAI se sont réunis à Québec le samedi 16 novembre. Cette année, l'adoption du projet de loi 62 par le gouvernement du Québec a été au centre des discussions.

Le 9 octobre dernier, l'Assemblée nationale du Québec adoptait le projet de loi 62 : *Loi visant principalement à diversifier les stratégies d'acquisition des organismes publics et à leur offrir davantage d'agilité dans la réalisation de leurs projets d'infrastructure*. Le projet de loi 62 est très préoccupant pour les camionneurs de l'ANCAI, parce qu'il dispense maintenant la Société québécoise des infrastructures (SQI) d'appliquer une clause dans leurs contrats favorisant les camionneurs membres d'un organisme de courtage supervisé par la CTQ.

Pour l'ANCAI, le projet de loi 62 ouvre la porte à la collusion et à la corruption. Deux entrepreneurs qui étaient des rivaux dans le passé pourront maintenant s'entendre pour travailler main dans la main sur des projets. Lors de l'étude de ce projet, le président de l'Autorité des marchés publics (AMP) et la Vérificatrice générale du Québec ont mis en garde le gouvernement contre la collusion qui pourrait découler des nouveaux modes de construction collaboratifs ou en partenariat. Malgré tout, le projet de loi 62 a été adopté par les élus.

En enlevant de ses contrats la clause préférentielle favorisant les camionneurs abonnés aux organismes de courtage, la SQI renonce à des retombées locales lors de la réalisation de ses divers projets tels que la construction d'écoles, d'hôpitaux, de résidences pour personnes âgées, etc. C'est une perte importante de transport pour nos camionneurs.

Au cours de derniers mois, l'ANCAI a effectué plusieurs représentations auprès des élus pour faire connaître les préoccupations de l'Association concernant ce projet de loi. Lors du conseil général, les participants ont convenu à l'unanimité d'entreprendre des moyens de pression si le dossier ne progresse pas auprès du gouvernement, afin d'inclure à nouveau une clause préférentielle pour nos camionneurs dans les contrats de la SQI. Parmi les moyens de pression envisagés si le dossier ne débloque pas, il y aurait une conférence de presse dénonçant la corruption dans le camionnage en vrac, suivi de manifestations par nos camionneurs aux endroits où les ministres se déplaceront.

L'adoption du projet de loi n° 61 : *Loi édictant la Loi sur Mobilité Infra Québec et modifiant certaines dispositions relatives au transport collectif* a aussi fait l'objet de discussions lors du conseil général. Pour l'instant, ce projet est moins problématique puisque la ministre des Transports a décidé de maintenir le statu quo. Les futurs projets de Mobilité Infra Québec comprendront les mêmes clauses préférentielles que l'on retrouve dans les contrats actuels du MTMD.

RENOUVELLEMENT DES PERMIS DE COURTAGE

Le renouvellement des permis de courtage progresse lentement, une cinquantaine de renouvellements ayant été approuvés par la Commission des transports (CTQ). Plusieurs organismes ont été convoqués par la CTQ afin d'apporter des précisions sur leurs dossiers.

DOSSIER DES TARIFS

Plusieurs définitions dans les recueils de tarifs du ministère des Transports sont désuètes. L'ANCAI a fait des démarches auprès du Ministère afin qu'une vingtaine d'articles soient modifiés ou précisés pour éviter notamment des confrontations entre les organismes de courtage et les entrepreneurs lors de la facturation.



NOUVEAU LOGO



L'équipe de l'application monANCAI avait obtenu le mandat de rajeunir le logo de l'ANCAI. Le logo actuel était souvent difficile à reproduire étant donné les nombreux petits détails qu'il comporte. Le nouveau logo simplifié, d'allure plus moderne, présente de nouvelles couleurs tout en gardant une certaine continuité avec le style de polices.

Le nouveau logo, c'est bien plus qu'une image. C'est un serment fait à chaque camionneur : vous n'êtes jamais seul sur la route. L'ANCAI vous soutient, vous défend et vous guide. Notre « A » robuste trace une route claire vers l'avenir, solidifiée par un bouclier rappelant nos panneaux autoroutiers. Cette image représente la force collective et la mission inébranlable de notre communauté.

Le bleu profond, tel un océan en mouvement, évoque la stabilité face au changement et la confiance bâtie au fil des années, tandis que le vert vibrant, tel une forêt en pleine croissance, symbolise la vitalité et l'évolution

de notre réseau. Ensemble, nous pavons les routes de demain, engagés, confiants et unis.

UN VENT DE RENOUVEAU SOUFFLE SUR L'ANCAI !

Nous sommes fiers de dévoiler notre **NOUVELLE CHAÎNE YOUTUBE**, où vous pouvez découvrir en exclusivité une vidéo sur la création et la signification de notre nouveau logo. Cette vidéo met en lumière le travail derrière ce nouveau logo, conçu comme un symbole fort de notre engagement renouvelé envers les camionneurs artisans. En plus de cette présentation, retrouvez sur la chaîne des tutoriels pratiques pour utiliser l'application monANCAI, ainsi que d'autres contenus pour vous accompagner au quotidien.

Abonnez-vous dès maintenant à notre chaîne YouTube et faites partie de ce nouveau chapitre avec nous, car avec l'ANCAI, vous n'êtes jamais seul sur la route.



TRAÇABILITÉ DES SOLS CONTAMINÉS EXCAVÉS

L'ANCAI siège à une table de concertation sur la traçabilité des sols contaminés excavés. Alors que tous les camionneurs de TransVrac Montréal-Laval sont inscrits à l'application Traces Québec, nous constatons que seulement 20 % des autres camionneurs effectuant du transport d'agrégats à Montréal sont inscrits à ce système de traçabilité. La Ville de Montréal fait preuve de négligence à ce sujet. En réquisitionnant des transporteurs de l'ANCAI pour le transport de sols contaminés, la Ville s'assurerait que tous les camionneurs sont conformes à la loi.

MODIFICATIONS DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX PROPOSÉES PAR L'ANCAI

Les règlements généraux, le code de déontologie, et les règlements sur les frais de courtage proposés par l'ANCAI ont été modifiés pour la dernière fois et approuvés par la Commission des transports du Québec en 2012. L'ANCAI a présenté les modifications qui ont été préparées par un comité restreint qui s'était réuni six fois au cours de l'année.

CONGRÈS DE L'ANCAI

Le prochain congrès aura lieu du 8 au 11 mai 2025 à l'hôtel Le Montagnais de Chicoutimi. Le formulaire pour la réservation

des chambres et les repas à l'hôtel est maintenant disponible sur le site de l'ANCAI : www.ancai.com/congres/10

ABONNEMENT À L'ASSISTANCE JURIDIQUE DE L'ANCAI POUR L'ANNÉE 2025

Les membres de l'ANCAI ont la possibilité d'adhérer au service juridique pour l'année 2025 à titre de membre individuel pour un montant annuel de 205 \$ (plus taxes). Les dossiers juridiques admissibles seront confiés à notre bureau juridique externe qui compte six établissements au Québec.

L'ANCAI vous offre également la possibilité d'étendre votre couverture juridique en y ajoutant un véhicule de promenade (automobile ou autres), et cela, sans frais additionnels.

La date limite d'inscription est le 10 février 2025. Après cette date, il vous sera impossible d'adhérer au service juridique de l'ANCAI de façon individuelle. Dans le but de confirmer votre inscription, veuillez remplir le [formulaire d'adhésion](#) que vous devrez nous retourner dûment complété, en plus d'être accompagné de votre paiement par chèque ou virement bancaire. Vous pouvez communiquer avec Denis Duchesne à l'ANCAI au 418 623-7866 poste 118, si vous avez des questions concernant votre virement bancaire.



BFL CANADA

Un partenaire de croissance
qui fait toute la différence!

**Des solutions d'assurance et
de gestion de risques personnalisées
qui répondent à vos besoins.**



POUR PLUS D'INFORMATION :

Éric LaBrecque

Courtier en assurance de dommages

Directeur clientèle

T. 418-425-1287 | E. elabrecque@bflcanada.ca



BFL CANADA est fière d'être le courtier en assurance exclusif pour les
membres de **l'association nationale des camionneurs artisans.**

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

CONSEILS ET BONNES PRATIQUES POUR LE TRANSPORT ROUTIER

La sécurité routière est un élément indispensable qui doit être respectée de tous pour le bien commun, et qui s'applique bien évidemment au domaine du transport routier.

Pour garantir la sécurité des conducteurs et des usagers de la route et limiter les risques d'accidents, il est essentiel pour tout conducteur, d'avoir une vigilance accrue sur plusieurs éléments tels que :

- La vérification technique du camion;
- L'application d'une ronde de sécurité;
- La maintenance du véhicule en hiver;
- La gestion de son comportement et de ses gestes en tant que conducteur.

LE CAMION ET LA RONDE DE SÉCURITÉ

La sécurité routière commence avant de prendre la route, par la vérification du bon fonctionnement de l'élément principal de votre activité : votre camion. Pour cela, il est primordial d'effectuer avant chaque départ, une ronde de sécurité qui permettra de repérer d'éventuelles anomalies et de les réajuster avant de prendre le volant. Cette ronde de sécurité se traduit par la vérification de plusieurs éléments de votre véhicule comme le bon fonctionnement des freins, des feux mais aussi de la pression des pneus qui peut varier rapidement, notamment en hiver, et augmenter la probabilité d'avoir une conduite à risques. Une fois votre ronde de sécurité complétée, il est important de remplir le registre de vérification, autant pour tenir à jour l'historique de maintenance de votre véhicule que pour vous éviter une infraction lors d'une éventuelle inspection de contrôleurs routiers ou d'un passage à la balance.

CONDUCTEURS : VIGILANCE ET COMPÉTENCES

Le conducteur est au cœur de la sécurité routière. La gestion des heures de conduite est essentielle pour prévenir la fatigue, ce fléau silencieux qui peut coûter des vies. Un conducteur reposé a un temps de perception optimal, tandis qu'un moment d'inattention peut entraîner des conséquences fatales. À 100 km/h, un camion parcourt 28 mètres en une seconde : une fraction de temps où tout peut basculer. Il faut s'assurer de respecter les heures de conduites et les heures de repos. En période hivernale et face aux défis du déneigement, ces règles peuvent s'avérer plus difficiles à respecter, mais pour la sécurité du conducteur, sa vigilance ne doit pas baisser pour autant.

DISTRACTIONS : UNE MENACE INVISIBLE

Les distractions au volant représentent un danger majeur. Que ce soit l'utilisation du téléphone portable, la navigation sur un GPS ou même le simple fait de manger, toutes ces petites actions qui peuvent paraître anodines peuvent rapidement détourner l'attention du conducteur et représenter un danger sur la route. Il est donc impératif de sensibiliser sur l'importance de rester concentré sur la route. Chaque geste compte. L'utilisation du cellulaire est notamment, une infraction sanctionnée par le Code de la route qui peut vous faire perdre des points sur votre rapport FPEVL.

CONCLUSION :

Agissons maintenant pour la sécurité de tous sur la route mais aussi pour garder un bon dossier de gestion des risques et d'assurances. La sécurité routière doit être une priorité partagée. Entre la maintenance rigoureuse des véhicules, la vigilance des conducteurs et le respect des réglementations, chaque acteur a un rôle à jouer. C'est un travail d'équipe entre les chauffeurs, les camionneurs indépendants et les entreprises de transport.

La prochaine chronique portera sur le FPEVL.

Pour tout commentaire et question sur la réglementation ou pour obtenir de l'aide, communiquez avec :

Éric Labrecque

Directeur clientèle, courtier en assurance de dommage,

BFL CANADA

T. 418-425-1288 ou 1-844-221-9684

C. ancai@bflcanada.ca

Pour toute question sur la sécurité, communiquez avec notre conseiller :

Marco Aubin

Conseiller en risques de transport

BFL CANADA

T. 438-258-2942

C. maubin@bflcanada.ca

Les travaux d'Hydro-Québec ont permis d'améliorer le bilan de plusieurs zones

PAR ALAIN SIMARD

Alors que le volume de travail en provenance Ministère et des municipalités a été en baisse dans la plupart des zones de la région 06, les travaux d'Hydro-Québec ont été profitables pour plusieurs zones, en particulier pour les zones Beauharnois-Salaberry et Laprairie-Napierville.

SECTEUR MONTÉRÉGIE

Concernant l'organisme Transport en vrac Beauharnois-Salaberry, l'activité a été plus intense dans la zone Beauharnois-Salaberry que dans la zone Châteauguay-Huntingdon. Cependant, les camionneurs de cette dernière zone ont pu effectuer beaucoup de transport interzone pour aider leurs confrères. Dans la zone Beauharnois-Salaberry, la poursuite de l'agrandissement du poste électrique Châteauguay à Saint-Étienne-de-Beauharnois a été le contrat le plus profitable. De 20 à 30 camions du sous-poste ont été présents sur le chantier tout au long de la saison.

Les camionneurs ont participé à plusieurs projets municipaux de réfection de conduites souterraines et d'asphaltage de rues, ainsi qu'à certains contrats privés dans la ville de Salaberry-de-Valleyfield, grâce à la très bonne collaboration avec l'entrepreneur Ali Excavation. En septembre s'est amorcée la première phase des travaux de stabilisation des berges de la baie Saint-François, à Salaberry-de-Valleyfield. Ce projet de 18,3 millions \$ se poursuivra tout au cours de l'année 2025. La construction du parc multisport, qui a débuté au mois d'août, est un autre projet d'importance de la Ville. Enfin, il y a eu asphaltage de l'autoroute 30. Rappelons que le tronçon de l'autoroute 30 entre Châteauguay et Vaudreuil-Dorion a été construit et est sous la responsabilité de Nouvelle Autoroute 30, un partenaire privé.

Les membres de la zone Châteauguay-Huntingdon ont participé à l'asphaltage de l'autoroute 30 dans leur zone, sous la responsabilité de Nouvelle Autoroute 30. Le Ministère a proposé quelques projets mineurs dans la zone, notamment la reconstruction de ponceaux sous la route 202 à Godmanchester et sur la route 209 à Franklin, la reconstruction de deux ponts à Saint-Urbain-Premier, ainsi que divers travaux effectués en régie. La Ville de Châteauguay a de nouveau fourni passablement de travail aux artisans grâce à ses divers projets d'infrastructures. Les principaux projets de La Ville ont été la réalisation de la phase 2 sur le chemin de la Haute-Rivière qui consiste à remplacer des ponceaux et à reconstruire la chaussée, ainsi que la construction d'un nouveau réseau sanitaire et pluvial sur le boulevard D'Anjou.

Après plusieurs années décevantes, la zone Laprairie-Napierville a enfin connu une très bonne année. La construction de la ligne d'interconnexion Hertel New York d'Hydro-Québec a été de loin le meilleur projet. De février à novembre, de 20 à 30 camions par jour ont été mobilisés pour ce projet. Cette ligne d'une tension de 400 kV reliera le poste Hertel de La Prairie à la ville de New York. Au Québec, le tracé totalise 56,1 km pour la partie souterraine et 1,6 km pour la partie sous-marine jusqu'au point d'interconnexion à la frontière avec les États-Unis. La ligne projetée longera l'emprise de l'autoroute 15 sur près de 24 km et l'emprise de routes provinciales et municipales sur 29 km. Du côté américain, la ligne s'étalera sur 545 km pour atteindre la ville de New York.

Le seul projet digne de mention du MTMD a été la poursuite des travaux d'asphaltage de la route 132 dans le secteur de Kahnawake qui se sont échelonnés sur un mois. En ce qui concerne les infrastructures municipales, les Villes de La Prairie et de Saint-Constant ont procuré le plus de travail, notamment pour divers projets de réfection des canalisations souterraines et d'asphaltage de rues.



Zone Beauharnois-Salaberry – Construction du parc multisport et travaux de stabilisation des berges de la baie Saint-François à Salaberry-de-Valleyfield.



PHOTOS : VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD



La méthode de construction de la ligne Hertel-New-York consiste à creuser une tranchée d'environ 1 m de largeur et de 1,5 m de profondeur, puis à y installer une canalisation bétonnée pour enfouir les deux câbles électriques de la ligne.

La zone **Richelieu** connaît à nouveau une année tranquille avec un bilan d'à peine 70 jours de travail. L'ouvrage est venu en grande partie du Ministère. Les travaux de pavage de divers tronçons de l'autoroute 30 à Contrecoeur et à Sorel-Tracy ont été effectués de nuit. L'asphaltage de la route 223 sur 5,2 km et du chemin de la Pomme-d'or sur 6 km à Saint-Antoine-de-Richelieu sont des projets du MTMD qui se sont échelonnés sur deux mois. La reconstruction d'un ponceau sous la route 133 à Richelieu est un projet de 2 millions \$ qui s'échelonne sur plusieurs mois.

Les membres de la zone **Saint-Hyacinthe** doivent se contenter d'un bilan modeste de 70 jours de travail. Les principaux



PHOTO: ANCAI

Zone Vaudreuil-Soulanges – La mise à niveau des conduites et le réaménagement de la chaussée de la route De Lotbinière à été le plus gros projet à Vaudreuil-Dorion.

chantiers proviennent du Ministère. Il y a eu l'asphaltage de divers tronçons de l'autoroute 20, effectué de nuit, à La Présentation et à Saint-Hyacinthe. L'autre projet significatif du MTMD a été l'asphaltage de la route 133, sur 8,2 km, à Saint-Charles-sur-Richelieu. Ces derniers travaux se sont échelonnés sur trois mois.

Un bilan dans la moyenne pour le sous-poste **Saint-Jean**. Le meilleur contrat a été la construction de la ligne d'interconnexion Hertel New York d'Hydro-Québec, nécessitant en moyenne de 3 à 5 camions par jour de janvier à décembre. Le MTMD a offert deux projets d'asphaltage: l'autoroute 35 à Saint-Jean-sur-Richelieu et la route 133 à Saint-Sébastien. Le Ministère a toutefois procuré plus d'ouvrage qu'à l'habitude au sous-poste pour ses travaux exécutés en régie. Les travaux dans les municipalités ont été en quantité négligeable.

Dans la zone **Taillon**, la majorité des chantiers ont été en provenance du privé. Le MTMD a proposé des travaux d'asphaltage de la route 116 et du boulevard Taschereau (route 134) à Longueuil. Des travaux d'asphaltage sur l'autoroute 20/route 132 à Longueuil et à Saint-Lambert ont été effectués. Le resurfaçage de la route 132 à Boucherville a débuté le 9 septembre et se poursuivra en 2025. Les Villes de Longueuil et Boucherville ont également fourni du transport pour leurs projets d'infrastructures.

À l'image des dernières années, les camionneurs de la zone **Verchères** ont connu une année occupée. Des camionneurs en provenance de l'interzone sont souvent venus prêter main-forte à leurs collègues. Une fois de plus, l'aménagement d'une voie réservée sur l'autoroute 20 est entre Sainte-Julie et Belœil, sur une distance de 13 km, a été le principal



PHOTOS: JEAN-PIERRE GARAND

Zone Verchères – L'aménagement d'une voie réservée sur l'autoroute 20 Est sur une distance de 13 km, entre Sainte-Julie et Belœil, a été le principal projet dans la zone.



PHOTOS: ANCAI

Zone Deux-Montagnes – Aménagement d’une voie réservée pour le transport en commun sur l’autoroute 15 à Mirabel.

projet dans la zone. Les travaux de cette voie réservée, dédiée aux autobus, aux taxis et au covoiturage, se poursuivront l’an prochain. Plusieurs projets de mise à niveau d’infrastructures municipales ont également contribué au bon bilan des camionneurs de cette zone.

Un bilan de travail bien en deçà des dernières années dans **Vaudreuil-Soulanges**. Cela faisait longtemps que le sous-poste n’avait pas connu un bilan aussi maigre. Le Ministère a fourni peu d’ouvrage avec un seul projet important : la reconstruction du pont de l’Île-aux-Tourtes. L’asphaltage de l’autoroute 30 et la reconstruction d’un ponceau à Les Cèdres ont généré un peu de transport. L’activité dans les municipalités a aussi été très tranquille. Le seul projet notable a été la mise à niveau des conduites et le réaménagement de la chaussée de la route de Lotbinière à Vaudreuil-Dorion, un projet de 15 millions \$ qui s’est amorcé au mois d’août et se poursuivra en 2025. Les camionneurs n’ont pas pu compenser avec le transport interzone, la demande ayant été faible.

Après deux bonnes années de plus de 100 jours de travail pour les membres du sous-poste **Berthier**, l’activité a été beaucoup plus tranquille en 2024. Les camionneurs n’atteindront pas le seuil de 70 journées d’activité. Les principaux travaux du Ministère ont été l’asphaltage de l’autoroute 40, de l’autoroute 31 et de la route 131 à Lanoraie; la reconstruction de la rue Desjardins à Mandeville; ainsi que divers projets de réfection de ponceaux. Il n’y a pas eu de projets municipaux d’envergure cette année.

La zone **Deux-Montagnes** s’en tire encore très bien cette année grâce à un bon volume de transport en provenance du Ministère et de la Ville de Mirabel. La suite du projet d’aménagement d’une voie réservée pour le transport en commun sur l’autoroute 15 et le début du projet de dédoublement des voies de l’autoroute 50 entre Mirabel et Lachute sont les deux projets du MTMD qui ont procuré le plus de transport. Le reste de l’ouvrage offert par le MTMD comprenait l’asphaltage de tronçons de l’autoroute 50 et plusieurs projets de réfection de ponts et de ponceaux. La Ville de Mirabel a de nouveau beaucoup contribué au bon bilan des camionneurs de la zone grâce à ses projets d’infrastructures municipales. Les travaux d’aménagement d’une voie de contournement dans le secteur de Saint-Augustin (Mirabel) ont commencé cet automne et se poursuivront en 2025.

Une bonne année pour camionneurs du sous-poste **Joliette**. Le MTMD a procuré du transport pour l’asphaltage de la route 348 à Sainte-Mélanie, la réfection de la chaussée et de ponceaux sur la route 131 à Saint-Félix-de-Valois, ainsi que l’asphaltage de la

SECTEUR LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

Une année dans la moyenne pour les camionneurs des deux organismes de courtage affiliés à l’ANCAI présents dans la zone **Argenteuil**. Le MTMD avait un seul projet planifié dans la zone, soit l’asphaltage de la route 364 à Morin-Heights. Par contre, le Ministère a fourni passablement de transport pour ses travaux effectués en régie. Les camionneurs ont participé à des projets d’infrastructures municipales à Gore, Mille-Isles, Harrington, Lachute et Saint-Adolphe-d’Howard.



PHOTO: SP L'ASSOMPTION



PHOTO: SP L'ASSOMPTION



PHOTO: ANCAI

Zone L’Assomption – ① Réfection du chemin des Quarante-Arpens à Lachenaie. ② Chantier de place Laurier à l’Assomption. ③ Réfection de la route 335 à Saint-Lin-Laurentides



PHOTO : SP L'ASSOMPTION



PHOTO : MUNICIPALITÉ DE SAINT-CALIXTE

Zone Montcalm – Réfection de la route 335 à Saint-Calixte, un projet de 20 millions qui consiste à remplacer des conduites souterraines ainsi qu'à reconstruire de la chaussée. Le projet est réalisé en collaboration avec le Ministère et la municipalité.

route 343 à Saint-Ambroise-de-Kildare. Les travaux en régie du Ministère ont été très profitables cette année, contribuant pour 1 million \$ au chiffre d'affaires du sous-poste. La Ville de Joliette a fourni du transport aux membres pour l'asphaltage de diverses rues. Des travaux municipaux à Saint-Côme et quelques contrats privés complètent le bilan du sous-poste.

Une bonne saison de travaux pour les membres de la zone **L'Assomption**, à l'image de l'an dernier. La majeure partie du chiffre d'affaires provenait des travaux d'infrastructures municipales dans les villes de Repentigny, L'Assomption et Mascouche. Les camionneurs qui sont des contribuables de ces villes ont été privilégiés en termes de nombre de journées de travail accumulées. Les travaux du Ministère ont consisté en l'asphaltage de tronçons de l'autoroute 640 et en la réfection de la route 335 dans le secteur de Saint-Lin-Laurentides situé dans la zone L'Assomption.

En ce qui concerne la zone **Montcalm**, qui fait aussi partie de l'organisme Sous-poste de camionnage en vrac L'Assomption, le nombre de journées accumulées est moindre que dans la zone L'Assomption. Le projet le plus important a été réfection de la route 335 à Saint-Calixte. Ce projet, d'un coût de 20 millions \$, vise à remplacer des conduites d'aqueduc et d'égouts, ainsi qu'à reconstruire la chaussée et les trottoirs sur une distance de 2,2 km. Effectué en collaboration avec le Ministère et la municipalité, ce projet a débuté en août et se poursuivra jusqu'à l'automne 2025. Un autre projet municipal notable a été

la réfection des conduites souterraines sur la rue du Collège à Saint-Jacques. Le Ministère a aussi procédé à l'asphaltage de la route 335 sur 8 km en dehors du noyau urbain de Saint-Calixte; à la réfection de la route 337 à Sainte-Julienne; ainsi qu'au pavage des routes 158 et 341, à Saint-Alexis et à Saint-Jacques.

Dans la zone **Laurentides**, l'activité a été plutôt tranquille avec un bilan d'environ 90 jours par camionneurs. Les trois projets du Ministère comprenaient la reconstruction et la réfection de ponts, ce qui a procuré peu de transport aux membres. Heureusement, les travaux en régie du MTMD ont généré un plus grand volume de transport. La participation du sous-poste à quelques projets municipaux complète le portrait de 2024 dans la zone.

Une année très décevante pour le sous-poste **Terrebonne**. Le transport est venu en majorité du Ministère, contrairement aux années précédentes. Les principaux travaux du MTMD ont été la réfection de plusieurs ponceaux sur la route 117 à Prévost; la réparation de la dalle de béton de l'autoroute 15 à Saint-Jérôme; la réfection de la chaussée de l'autoroute 15 dans le secteur de Prévost; ainsi que la finalisation des travaux de l'élargissement de la route 337 (chemin Gascon) à Terrebonne. Le prolongement de l'autoroute 19 à Bois-des-Filion est un projet qui a procuré moins de transport qu'anticipé aux membres. Contrairement à l'an dernier, les travaux d'infrastructures de la Ville de Terrebonne ont fourni peu d'ouvrage. L'activité a été également tranquille dans les autres municipalités de la zone.



PHOTO : SP L'ASSOMPTION



PHOTO : ANCAI

Zone Montcalm – Réfection des conduites souterraines sur la rue du Collège à Saint-Jacques.

Zone Terrebonne – Finalisation des travaux de l'élargissement de la route 337 (chemin Gascon) à Terrebonne.

Toutes les zones de la région ont connu une baisse d'activité

PAR ALAIN SIMARD

Comme la finalisation du tronçon I du projet de l'élargissement de l'autoroute 50 à Gatineau a apporté peu de transport cette année et que plusieurs projets du MTMD planifiés pour 2024 ont été reportés, cela a eu pour effet de diminuer les activités de tous les sous-postes de la région 07 à un niveau inférieur à 2023.

Les membres du sous-poste **Haute-Gatineau** ont connu l'année la plus tranquille depuis cinq ans. Le principal projet du Ministère a été la réparation de la route 105 sur 14 km à Gracefield et dans la communauté algonquine de Kitigan Zibi. Cependant, seulement 5 km de ce projet ont été réalisés cette année, alors que celui-ci devait être parachevé en 2024. L'autre projet du MTMD a été la réfection de la route 105 sur 2,5 km à Low. Le Ministère a fourni un nombre non négligeable de journées aux camionneurs pour ses travaux en régie, dont le rechargement d'accotements à Montcerf-Lytton et la réfection de divers pontceaux. Du côté municipal, la réfection du chemin Grondin à Aumond et des travaux d'infrastructures à Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau ont été les seuls projets dignes de mention. La construction de la maison des aînés de Maniwaki a aussi contribué au bilan des membres.

Une année plutôt moyenne pour le sous-poste **Labelle**. Concernant le projet de 222 millions \$ pour l'élargissement à quatre



Zone Labelle – Les inondations records du 9 août dans la Vallée de la Rouge ont causé d'importants dégâts.

voies de la route 117 sur une distance de 14,7 km, entre Labelle et Rivière-Rouge, les travaux du lot 1 se sont terminés cette année avec la construction d'un carrefour giratoire à Labelle. Il restera le lot 2 (6,9 km) et le lot 3 (6,8 km) à exécuter dans ce projet. Le sous-poste espère que les travaux du lot 2 débuteront en 2025. Les autres travaux du Ministère consistaient en la poursuite de la réfection du chemin qui relie le village de Parent à la municipalité de Mont-Saint-Michel, ainsi qu'en des petits contrats effectués en régie. Le seul contrat municipal d'impor-



Zone Haute-Gatineau : ① Yvon Charland : travaux municipaux à Egan-Sud ; ② Camions d'Isabelle Charland et de ③ Lyne Flansberry lors des travaux de réfection de la route 105 ; ④ Joe Saumure : construction de la maison des aînés à Maniwaki ; ⑤ Camion de Lyne Flansberry : travaux d'accotements sur la route 117 ; ⑥ Serge Gagnon : réfection du chemin Bellevue à Blue Sea.

tance a été la réalisation de la 2^e phase du projet de réfection de la montée Leblanc sur 20 km à Ferme-Neuve. Cette année, de 20 à 25 camionneurs ont été présents pendant trois mois sur ce chantier pour la réfection de 17 ponceaux. En août, les camionneurs ont participé à la réfection de plusieurs routes et chemins dans les municipalités de Rivière-Rouge, La Macaza, La Minerve, Nominuingue et Labelle à la suite des inondations records du 9 août dans la Vallée de la Rouge causées par les vestiges de l'ouragan Debby.

Une année tranquille également pour le sous-poste **Outaouais**. L'automne s'était pourtant bien amorcé, mais à la fin de septembre, les deux plus importants projets du Ministère ont été suspendus pour des raisons budgétaires et ils ne reprendront qu'au printemps 2025. Il s'agit de la réfection de la route 148 à Luskville qui exigeait jusqu'à 20 camions du sous-poste. Les camionneurs sont restés quelques semaines de plus sur le chantier pour remettre la route en état. Quant à la réfection du boulevard des Allumettières à Gatineau, un contrat de 10 millions \$, elle a été interrompue après seulement une semaine de travaux. Les autres projets du Ministère se résumaient à l'asphaltage de la route 307 à Val-des-Monts et à la réfection de quelques ponceaux. Ce sont les projets d'Hydro-Québec qui ont amené le plus d'ouvrage cette année. Durant toute la saison, de 5 à 6 camions du sous-poste étaient régulièrement réquisitionnés pour l'enfouissement d'une ligne haute-tension de 25 kV sur une distance de 2 km à Gatineau. Ces travaux qui se prolongeront en 2025 permettront de démanteler une ligne de distribution aérienne entre le poste de Val Tétreau et la centrale de Hull 2. Le seul projet municipal d'importance a été la poursuite de la réfection de la rue de la Rivière à Chelsea. Les entrepreneurs à la tête des travaux d'infrastructures municipales dans la partie de la ville de Gatineau appartenant à la zone Outaouais ont très peu fait appel aux membres cette année.

L'activité a été bien moindre au sous-poste **Papineau**. L'élargissement de l'autoroute 50 entre Gatineau et L'Ange-Gardien a procuré beaucoup moins d'ouvrage cette année, étant donné que les travaux du tronçon I ont été achevés cet été. L'échéancier des travaux du tronçon II de 13 km entre L'Ange-Gardien et Lochaber n'a pas encore été dévoilé. Les

autres projets du Ministère comprenaient la réfection de la route 366 à Gatineau et la réfection de la route 321 à Papineauville. Le sous-poste a pris part à peu de projets municipaux cette année. Des ententes avec des entrepreneurs pour participer à des chantiers privés ont apporté une quantité de transport intéressante, ce qui a permis de compenser, en partie, la rareté du travail en provenance des marchés publics. Une entente avec l'entrepreneur Eurovia a permis notamment aux camionneurs d'effectuer du transport pour quelques réfections de rues dans le secteur de la ville de Gatineau situé dans la zone Papineau.

L'activité dans la zone **Pontiac** est retombée à un niveau très modeste après une bonne année en 2023. Il y a eu un seul projet substantiel dans la zone qui a duré trois mois, soit la réfection de la rue Front à Campbell's Bay réalisée en collaboration entre le Ministère (chaussée) et la municipalité (conduites souterraines). Les trois principaux projets de réfection de routes du MTMD dans la zone ont été reportés en 2025. Les travaux d'asphaltage en régie effectués avec la paveuse du Ministère sur une dizaine de kilomètres et le rechargement d'accotements de routes ont procuré une part importante du faible chiffre d'affaires du sous-poste.



La région n'a pas été touchée par le ralentissement des travaux

PAR ALAIN SIMARD

Alors que dans la plupart des régions du Québec, la majorité des organismes ont connu une saison de travaux décevante en 2024, tous les sous-postes de la région 08 s'en tirent avec de bons bilans cette année. Dans certains sous-postes, plusieurs membres ont choisi le transport de bois durant la saison estivale, ce qui a eu pour effet de procurer plus de journées de travail aux transporteurs de gravier.

Le sous-poste **Abitibi-Est** a vécu une très bonne saison de travaux. Le MTMD avait planifié deux projets d'envergure : le pavage de la route 113 dans le secteur Senneterre, interrompu en 2023 en raison des feux de forêt (de mai à septembre), et la mise en place d'une deuxième voie dans le carrefour giratoire à l'intersection des routes 117 et 111 (de mai à octobre). La Ville de Val-d'Or a également été un important donneur d'ouvrage avec la construction d'un carrefour giratoire à l'intersection de la 7^e rue et du boulevard Barrette (de mai à novembre); la réfection de la 3^e avenue (d'avril à septembre); ainsi que la poursuite des travaux du prolongement des services municipaux de la rue Giguère (de mars à novembre). De plus, d'août à septembre, le sous-poste a pris part à la rénovation de l'aéroport régional de Val-d'Or. Ces travaux consistaient à rénover le stationnement des aéronefs et des voies de circulation adjacentes, ainsi qu'au remplacement total de l'éclairage.

Les camionneurs du sous-poste **Abitibi-Ouest** ont également réalisé une bonne année. Même en l'absence de projets majeurs, l'ouvrage a été bien réparti d'avril à décembre. La saison a débuté tôt à la mi-avril pour réparer les dégâts des fortes inondations causées par la crue printanière. Cet automne, le rechargement de chemins en gravier dans les municipalités de Poularies, de Clerval et de Taschereau a perduré jusqu'au début de décembre. Les projets du MTMD se sont résumés à la reconstruction de ponts au-dessus de la rivière du Portage à Clermont et du ruisseau Daiguaisiers à Rapide-Danseur, ainsi que divers travaux exécutés en régie. La Ville de La Sarre a fourni du

transport pour divers chantiers, le plus important ayant été la reconstruction du réseau d'aqueduc de la 12^e Avenue. Le Centre de services scolaire du Lac-Abitibi a procuré également de l'ouvrage avec la construction d'une école primaire à La Sarre.

L'année 2024 s'est avérée beaucoup plus active que la précédente dans la zone **Amos**. Les membres auront accumulé près de 115 jours de travail. Le principal contrat auquel ont participé les camionneurs aura été l'asphaltage de la route 109 dans les secteurs de La Motte, Saint-Mathieu-d'Harricana et Amos. L'asphaltage de la route 395 à Preissac, la réfection du pont au-dessus de la rivière Chicobi à Berry, du pont couvert Alphonse-Normandin à Saint-Dominique-du-Rosaire, ainsi que la réalisation de divers travaux effectués en régie ont complété l'offre de travail du Ministère. Les projets municipaux ont également apporté une quantité appréciable de transport aux membres. Parmi ceux-ci figurent les travaux majeurs de réfection des services municipaux sur la 2^e Avenue Est, la 2^e Rue Est et la 3^e Rue Est à Amos qui se sont échelonnés sur cinq mois. Le sous-poste a aussi participé à la construction de nouvelles rues dans la communauté autochtone Pikogan pour la construction de plusieurs maisons visant à répondre à une grave pénurie de logements dans la réserve. Il y a également eu le rechargement de rangs et de chemins dans plusieurs municipalités. Finalement, les camionneurs ont transporté des agrégats pour la remise en état d'un site minier à Preissac.

Les camionneurs de **Chibougamau** ont encore conclu une bonne année, après une année 2023 plutôt décevante alors que les feux de forêt avaient ralenti beaucoup le travail. Les membres ont à nouveau contribué à l'asphaltage de quelques tronçons de la route 167 au nord de Chibougamau et au pavage de divers secteurs de la route 113, entre Lebel-sur-Quévillon et Chibougamau. Il y a également eu le remplacement de quelques ponceaux sur la route du Nord qui relie Chibougamau à la Baie-James. Dans la zone Baie-James, les camionneurs de Chibougamau ont pris part à la réfection de la chaussée et au remplacement de ponceaux sur la route Billy-Diamond, autrefois connue sous le nom de route de la Baie-James. La Ville de Chibougamau a contribué au bilan du sous-poste avec la



Zone Abitibi-Est – ① ② Ajout d'une deuxième voie dans le carrefour giratoire à l'intersection des routes 117 et 111 à Val-d'Or.
③ Travaux à l'aéroport régional de Val-d'Or.

PHOTOS : SP ABITIBI-EST



PHOTOS: SP AMOS

Zone Amos – ① Réfection des services municipaux sur la 2^e Avenue Est à Amos. ② Excavation de fossés sur la route 101 effectuée en régie avec le MTMD. ③ Réfection du pont couvert Alphonse-Normandin à Saint-Dominique-du-Rosaire.

demande de membres de l'ANCAI pour l'asphaltage de quelques rues, pour l'aménagement d'un terrain de soccer et pour la construction du nouveau garage municipal.

Les feux de forêt ayant donné lieu au mauvais bilan de 2023, les camionneurs de **Matagami-Quévillon** ont heureusement pu se rattraper avec une bien meilleure année en 2024. L'asphaltage de plusieurs secteurs de la route 113, à l'est de Lebel-sur-Quévillon, a totalisé 20,5 km cette année. La Ville de Matagami a fourni du transport pour la réfection de quelques rues et d'une cour d'école. Les camionneurs de Matagami-Quévillon ont participé à quelques projets dans la zone Baie-James, dont la réfection de la chaussée et le remplacement de ponceaux sur la route Billy-Diamond qui relie Matagami à Radisson. Ce projet de plusieurs centaines de millions \$, qui doit se terminer en 2027, consiste à refaire la chaussée de la route Billy-Diamond sur une distance de 240 km. Ce projet inclut aussi la réfection du chemin Chisasibi qui relie la route Billy-Diamond à la communauté crie de Chisasibi. De plus, à la Baie-James, les camionneurs ont exécuté du transport aux centrales LG2 et LG3 pour le compte d'Hydro-Québec.

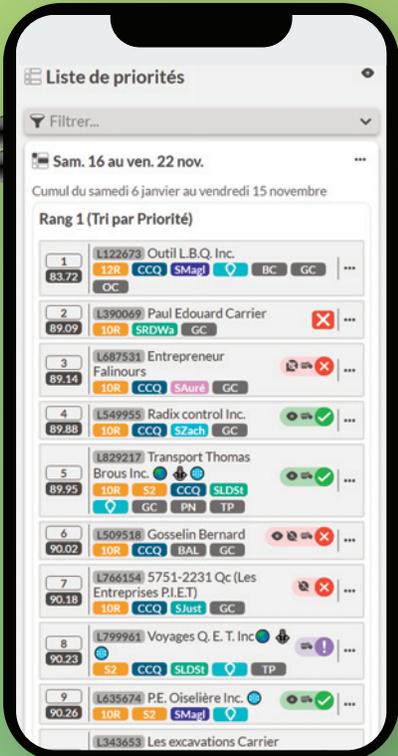
À l'image des années précédentes, les camionneurs du sous-poste de **Rouyn-Noranda** ont été encore bien occupés cette année. Le Ministère avait planifié l'asphaltage de la route 391 à Rémigny ; la reconstruction du revêtement et de ponceaux sur la route 101/117 dans les secteurs Arnfield et Évain à Rouyn-Noranda, ainsi que le remplacement de divers ponceaux sur la route 101 dans le secteur Montbeillard. Trois projets de reconstruction de ponts mandatés par le MTMD à Rémigny et Rouyn-Noranda ont également apporté du travail aux membres. Les projets de la Ville de Rouyn-Noranda ont réquisitionné des camionneurs de l'ANCAI pour le pavage de la rue Perreault-Est. La Ville a aussi investi 13 millions \$ pour du rechargement granulaire, de l'asphaltage et la réfection de ponceaux dans divers chemins des quartiers ruraux.

Pour une deuxième année consécutive, les camionneurs de la zone **Témiscamingue** ont été beaucoup plus occupés que d'habitude. Le principal projet auquel ils ont participé a été l'asphaltage de la route 391 dans cinq municipalités, entre Notre-Dame-du-Nord et Rémigny, ainsi que de la Montée-Gamache à Saint-Eugène-de-Guire. Les autres projets du Ministère ont été la réfection de la chaussée et la construction d'un ponceau sur la route 101 à Nédélec, ainsi que l'asphaltage de tronçons des routes 101 et 382 dans trois municipalités. Le MTMD s'étant équipé d'une paveuse à asphalte, les camionneurs ont trans-

porté du bitume pour plusieurs petits contrats effectués en régie. Les autres travaux dans les marchés publics incluent le prolongement de la rue Gauthier à Saint-Édouard-de-Fabre; les travaux à l'école de Notre-Dame-du-Nord, ainsi que le transport de sol contaminé excavé du site du Centre de services du ministère des Transports à Ville-Marie. Au mois d'avril, les camionneurs avaient contribué à la réparation des dégâts causés par de fortes inondations.



monANCAI



Voir ma liste de priorités

Les projets majeurs de la 389 et de la 138 procurent moins d'ouvrage cette année

PAR ALAIN SIMARD

Cette année, il y a eu moins de transport pour les immenses projets de la réfection de la route 389 et du prolongement de la route 138. Toutefois, ces projets sont loin d'être terminés et ils devraient fournir plus d'ouvrage dès l'an prochain.

Une bonne année pour le sous-poste **Baie-Comeau**, mais un peu moins que les précédentes qui avaient été très occupées. Les travaux de réfection et d'asphaltage de divers tronçons de la route 389, qui relie Baie-Comeau à Fermont, ont apporté un volume de transport intéressant, mais moins que les dernières années. Un énorme projet estimé à près de 500 millions a débuté cet été sur la route 389. Il s'agit de la reconstruction d'un segment de près de 70 km, entre Fire Lake et Fermont. Ces travaux, qui doivent se poursuivre jusqu'en 2028, visent à construire un nouveau tracé d'environ 60 km et à procéder à une réfection majeure, sur 10,5 km, de la route existante. Il y aura élimination de 11 croisements avec la voie ferrée et une augmentation importante des possibilités de dépassement sécuritaire. À la fin du projet, le trajet actuel sera réduit de 19 km. Cette année, une moyenne de six camions du sous-poste étaient présents sur ce chantier. Ce nombre sera plus élevé à partir de l'an prochain.

Les autres projets du Ministère ont été la réfection de la route 138 à Baie-Comeau ; l'asphaltage de la route 138 à Franquelin, ainsi que l'aboutissement des travaux de reconstruction de la route 138 dans le secteur de la côte Bellevue à Franquelin. Les membres du sous-poste n'ont pas effectué de transport digne de mention en dehors des projets du MTMD.

Une saison sous la normale pour le sous-poste **Forestville** avec une moyenne de 75 jours accumulés par camionneur. Le Ministère proposait plusieurs projets dans la zone, mais finalement ceux-ci n'ont pas fourni autant de transport qu'anticipé. Les projets de la relocalisation de la route 138 aux Bergeronnes et de reconstruction de la route 138 à Portneuf-sur-Mer n'ont pas procuré beaucoup de transport parce que les entrepreneurs ont réalisé une partie importante des projets avec des camions hors route. Les autres projets incluaient l'asphaltage de route 138 et le réaménagement de deux intersections aux Bergeronnes, ainsi que diverses réfections de ponceaux et de ponts. Les camionneurs résidant dans les municipalités de Forestville, Tadoussac, Colombier, Sacré-Cœur et Les Escoumins ont effectué du transport pour des projets d'infrastructures dans leur municipalité respective.

Une année moins occupée que l'an dernier pour les membres du Sous-poste de courtage de Duplessis inc. Dans la zone **Sept-Îles**, le Ministère proposait deux projets d'asphaltage sur la route 138 à Sept-Îles, l'un au centre-ville et l'autre plus à l'est dans le secteur de la rivière Pigou, un chantier de 3,5 km qui s'est échelonné sur plus de deux mois. Le projet de réfection du pont au-dessus de la rivière des Rapides sur la route 138 s'est également déroulé à Sept-Îles. Ce sont les travaux de la Ville de



PHOTO: RADIO-CANADA

Zone Natashquan – Les travaux de prolongement de la route 138 ont procuré moins d'ouvrage aux membres cette année.

Sept-Îles qui ont occupé le plus les camionneurs avec l'asphaltage de différentes rues ainsi que les travaux d'excavation pour la construction de 60 logements abordables sur la rue Comeau. Les camionneurs ont aussi été présents lors des travaux sur la piste d'atterrissage de l'aéroport de Sept-Îles.

Les camionneurs de la zone **Port-Cartier** ont été plus occupés que ceux de la zone Sept-Îles. La construction du parc éolien Apuiat à Port-Cartier a réquisitionné une moyenne de 2 à 4 camions quotidiennement, de mars à décembre. Le projet se continuera en 2025. Le Ministère a fourni du transport aux artisans pour le rechargement granulaire du chemin du Parc à Port-Cartier, ainsi que pour la réfection de plusieurs ponceaux. Les camionneurs ont à nouveau pris part aux travaux de l'agrandissement de l'usine de filtration des eaux pour la Ville de Port-Cartier, un projet de 52 millions \$.

Beaucoup moins de travail pour les deux zones des **Transporteurs en vrac de l'Est de la Côte-Nord** inc. Les travaux de prolongement de la route 138 en Basse-Côte-Nord ont procuré beaucoup moins d'ouvrage en 2024. Cette année, la phase I de 10,7 km du tronçon Kegaska – La Romaine a été complétée. Les travaux de la phase III de 16,7 km doivent s'amorcer l'an prochain. Globalement, le projet de prolongement de la route 138 nécessiterait d'ajouter pas moins de 400 kilomètres pour atteindre Vieux-Fort, qui est lié par la route à Blanc-Sablon. Seulement deux tronçons sont actuellement en réalisation ou en planification pour un total d'environ 86 kilomètres.

Dans la zone **Havre-Saint-Pierre**, le Ministère a procuré du transport pour des chantiers de réfection de la route 138 à Havre-Saint-Pierre et Rivière-au-Tonnerre. Le remplacement du pont Touzel sur la route 138 à Rivière-au-Tonnerre et la construction d'un ponceau à Rivière-Saint-Jean complète les projets qui avaient été planifiés par le MTMD. Dans la zone **Natashquan**, l'activité a été très tranquille, l'achèvement des travaux du prolongement de la route 138 offrant peu de transport. Un seul autre projet a apporté un montant significatif de transport, soit la participation aux travaux d'agrandissement de la réserve de Nutashquan. Les camionneurs résidant à Blanc-Sablon s'en sont mieux tirés grâce à la réfection de la piste et de la voie de circulation de l'aéroport de Blanc-Sablon.

Un bilan annuel moins bon que le précédent

PAR ALAIN SIMARD

TransVrac Montréal-Laval a connu une baisse marquée de son activité à la suite d'un marché de construction au ralenti et du faible volume de transport de neige l'hiver dernier. Le poste a accueilli plusieurs camionneurs de la relève cette année, ce qui s'avère une bonne nouvelle pour l'avenir du poste.

Le Ministère a procuré la majeure partie du transport effectué par les membres. Les principaux projets ont été :

- La finalisation de la construction de la nouvelle bretelle à l'intersection de l'autoroute 440 Ouest et de l'autoroute 15 nord à Laval.
Entrepreneur: Hamel Construction.
- La poursuite de l'immense projet de réfection du pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine.
Entrepreneur: Renouveau Lafontaine.
- La poursuite du projet majeur de reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes entre Vaudreuil-Dorion et Senneville (île de Montréal).
Entrepreneur: Consortium CNPIAT.
- Le prolongement de l'autoroute 19 à Laval :
Lot 2 : Construction du nouveau pont Athanase-David.
Entrepreneur: Roxboro Excavation
Lot 3 : Conversion de la route 335 en autoroute à trois voies par direction.
Entrepreneur: Pomerleau

- La poursuite de la réfection de la chaussée de béton de l'autoroute 40 Est dans l'ouest de l'île de Montréal, entre l'avenue Lee et le boulevard Saint-Charles.
Entrepreneur: L.A. Hébert
- Le pavage de l'autoroute 15 (Nord et Sud) entre le boulevard Saint-Elzéar et le pont Gédéon-Ouimet à Laval.
Entrepreneur: Eurovia Québec Construction – Laval
- La reconstruction du pont d'étagement du boulevard des Galeries-d'Anjou.
Entrepreneur: Tisseur
- Le resurfage des voies de desserte de l'autoroute 440 entre le boulevard des Laurentides et l'autoroute 13 à Laval.
Entrepreneur: Uniroc

Cet automne, la construction des nouvelles stations de la ligne bleue a démarré dans les secteurs Pie-IX, Viau et Langelier. Ces chantiers d'envergure consistent en la création d'un tunnel d'une longueur de 6 km et de cinq nouvelles stations de métro. Le consortium MBH (Mobilité Bleu Horizon) est chargé de l'exécution de ce projet majeur de 7,6 milliards \$ de la STM qui doit être mis en service en 2031.

Hydro-Québec a contribué au chiffre d'affaires avec la construction de deux postes. La construction du poste d'Anjou (315 kV) a été confiée à l'entrepreneur CRT. Le nouveau poste des Irlandais (315-25 kV) a été érigé dans le secteur de Pointe-Saint-Charles. L'entrepreneur Cegerco et son sous-traitant Loiselle ont réalisé la construction de ce poste.



PHOTO: TRANSVRAC



PHOTO: TRANSVRAC



PHOTO: TRANSVRAC



PHOTO: MTMD

Zone Chicoutimi – ① Travaux sur les voies d'accès au tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine. ② Prolongement de l'autoroute 19 à Laval. ③ Reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes. ④ Nouvelle bretelle à l'intersection de l'A440 Ouest et de l'A15 nord à Laval.

PROGRAMME TAP

Transport **Avantage Plus**

TRANSPORTEURS*, profitez des nombreuses offres de nos partenaires

Consultez le site www.ancai.com pour obtenir plus d'information ou pour télécharger les formulaires d'inscription.



Attrix
GEOTAB

Dispositif de consignation électronique (DCE)

Offre exclusive ancai.attrix.ca

BFL
CANADA

ASSURANCES DE DOMMAGES POUR LES CAMIONS

Éric LaBrecque
418-425-1287

BRIDGESTONE

Obtenez des rabais allant de 37% à 47% sur les prix de détail suggérés, à l'achat de pneus Bridgestone.

Contactez votre détaillant autorisé.

FlagShip

Économisez jusqu'à 70% sur les tarifs réguliers des compagnies de messagerie.

Tél.: 1-866-320-8383
www.flagshipcompany.com/fr/ancai

GARANTIE CANADIENNE DES CAMIONS

Rabais à l'achat d'une garantie prolongée.

Evgenii Inozemtcev:
647-398-9011
sales@ctwarranty.ca

Harnois
Energies

Prix très compétitifs sur le carburant partout au Québec dans les 125 stations Harnois Énergies et Esso.

Demandez votre carte Harnois Énergies.

MRa

Cabinet en assurance de personnes

Programme d'assurance complet: invalidité, vie, soins médicaux et bien plus.

1 800 363-5656
info@cabinetmra.com

NAPA

PIÈCES D'AUTO

Présentez votre carte ANCAI dans un magasin NAPA pour avoir accès à des prix privilégiés.

TRACTION
PIÈCES • VÉHICULES LOURDS

Les membres bénéficient des prix privilégiés ANCAI sur présentation de leur carte de membre.

YOKOHAMA

Obtenez des rabais atteignant 40% des prix de détail suggérés, à l'achat de pneus Yokohama.

Contactez votre détaillant autorisé.

D'AUTRES PARTENAIRES À VENIR



Le programme TAP c'est payant !

* Les offres du Programme TAP sont aussi valides pour les entreprises de camionnage non-membres de l'ANCAI, au coût de 400 \$ par année. L'ANCAI se réserve le droit de refuser une demande d'adhésion. Le formulaire d'adhésion pour les Membres associés est disponible sur le site de l'ANCAI (www.ancai.com).



REMONTÉE DU PRIX DU BOIS DEPUIS LA FIN D'OCTOBRE

Le prix du bois d'œuvre a connu une hausse marquée à partir de la fin du mois d'octobre pour atteindre 616 \$ US par millier de pieds-planche le 19 novembre. Il égalait ainsi le prix maximum de l'année qui avait été atteint au mois de mars.

Au 10 décembre, le prix se situait à 566 \$ US. Ce déclin s'explique notamment par les stocks élevés de bois.

CAHIER SPÉCIAL SUR LA FORÊT
dans la prochaine édition
de La Voix du Vrac



CAMIONS ET INSCRIPTIONS À VENDRE (Voir aussi : www.ancai.com/vendre/39)

STERLING 2002 AVEC PERMIS RÉGION 05



Moteur C12, 18 Vitesses. Essieu 18/18/46, suspension à l'air. Boîte 18,5 pieds avec panneau ouvrant dans un sens. Inspection bonne jusqu'en novembre 2025.

Prix : Camion : 44 000 \$
Inscription : 8 000 \$

Avec inscription au Registre de camionnage en vrac Région 05

Zone : Brome

Brian : 450-243-1430

KENWORTH T800 2010 AVEC PERMIS RÉGION 09



Moteur ISX Cummins 450 hp, 13 vit., Essieu relevable, avant 16 000 lb, arrière 40 000 lb. Frame double, full lock. Boîte de 19,5 pi avec ridelles aluminium et panneau à neige neuf. Camion prêt à travailler inspection annuelle à jour.

L'inscription peut être vendue séparément : 17 000 \$

Avec inscription au Registre de camionnage en vrac Région 09.

Yannick : 418 961-9913

WESTERN STAR 4700 SB 2017



12 roues avec essieu relevable Tardif. Moteur DD13, 283 000 km. Boîte Lagacé. Équipement à neige Lagacé. Prix : 180 000 \$.

Bernard : 514 793-3008

lepageb53@gmail.com

FREIGHTLINER FL80 1999 AVEC PERMIS RÉGION 03



Moteur Cummins ISC 300 hp. Transmission 13 vitesses. Suspension à l'air 16-40. Pneus neufs. Propre et en bon ordre mécanique. Prêt à travailler. Avec inscription : 35 000 \$

Avec inscription au Registre de camionnage en vrac Région 03.

Zone : Rivière-du-Loup

Yves : 418-860-9148

KENWORTH T880 2018

12 roues. Moteur Paccar 455 hp (garantie jusqu'à la fin de mai 2024), 260 000 km. Essieu relevable SM. Transmission automatique. Benne Lagacé avec panneau ouvrant 2 côtés. Très bon état. 200 000 \$.

Martin : 418 561-3169

FREIGHTLINER 114SD 2019



Moteur DD13 470 hp, 368 000 km. Garantie jusqu'en avril 2025.

Transmission Allison 4500RDS.

Essieu relevable SM suspension.

Essieux 18-18-46 full lock. Benne

Lagacé 19,5 pi, toile électrique.

Suspension air liner 46 000 lb.

Toujours entretenu chez Globocam.

Prix : 179 900 \$

Yann : 418 875-3483

FREIGHTLINER 114SD 2020



Moteur Cat 3306. Transmission 8LL.

Prix : 50 000 \$ (camion et permis).

Avec inscription au Registre de camionnage en vrac Région 10.

Zone : Montréal-Laval

Alain : 450 357-3174

PETERBILT 2013 AVEC PERMIS RÉGION 03



Moteur Paccar MX-13 455 hp.

Transmission Allison 4500. Full lock.

Essieu relevable SM 20 000 lb. Arrière 46 000 lb. Boîte Lagacé chauffante 20 pi. Freins arrière refait en neuf. Camion et inscription au registre peuvent être vendus séparément

Avec inscription au Registre de camionnage en vrac Région 03.

Zone : Chauveau-Québec

418-933-4323

INSCRIPTIONS SEULEMENT RÉGION 01

Aucune inscription à vendre.

RÉGION 02

Aucune inscription à vendre

RÉGION 03

Zone : Rivière-du-Loup : 15 000 \$

Marc-André : 418-894-2244 (cell.)

418-963-3010 (rés.)

Zone : Chauveau-Québec : 15 000 \$

Paul : 418 561-3985

RÉGION 04

Aucune inscription à vendre

RÉGION 05

Aucune inscription à vendre

RÉGION 06

Aucune inscription à vendre

RÉGION 07

Aucune inscription à vendre

RÉGION 08

Aucune inscription à vendre

RÉGION 09

Zone Havre-Saint-Pierre

Jonathan : 819-817-2363

Zone Forestville

Carol : 418-232-1919

RÉGION 10

Aucune inscription à vendre

ORGANISMES DE COURTAGE EN CAMIONNAGE EN VRAC AFFILIÉS À L'ANCAI

ZONES DE COURTAGE DIRECTEUR/DIRECTRICE TÉLÉPHONE TÉLÉCOPIEUR

RÉGION 01 GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE

ASSOCIATION DES TRANSPORTEURS EN VRAC DE LA RÉGION 01 INC.

BONAVENTURE	Irika Boudreau	(418) 388-2949	(418) 388-2309
GASPÉ	Christian-Michel Boulay	(418) 269-5353	(418) 269-2550
GASPÉ-NORD	Gaétan Savard	(418) 763-5342	(418) 763-7242
GASPÉ-SUD	Mark Wall	(418) 689-4804 #6	(418) 689-3687
ÎLES-DE-LA-MADELEINE	Johanne Lapierre	(418) 986-2154	(418) 986-1451
MATANE	Simon Métivier	(418) 562-1434	(418) 562-9079
MATAPÉDIA	Johanne Arguin	(418) 629-7336	(418) 756-5244
RIMOUSKI	Julie Sirois	(418) 724-2724	(418) 724-9534

RÉGION 02 SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN

CORPORATION DES CAMIONNEURS EN VRAC DE LA RÉGION 02 INC.

Daniel Tremblay, directeur régional (418) 548-7121 (418) 548-3609

CHICOUTIMI/ DUBUC-NORD	Dominique Gagnon	(418) 698-8722	(418) 698-1400
DUBUC-SUD	France Tremblay	(418) 544-4944	(418) 544-8814
LAC-SAINT-JEAN	Sandra Allard	(418) 662-5923	(418) 662-5425
ROBERVAL	Martine Hudon	(418) 679-2627	(418) 679-9497

RÉGION 03 QUÉBEC – BAS-SAINT-LAURENT

LES TRANSPORTEURS EN VRAC RÉGION 03 INC.

Stéphano Bolduc, directeur régional (418) 681-7315 (418) 681-7948

Interzone : (418) 906-7316

APPALACHES	Guylaine Labbé	(418) 625-9383	(418) 982-0771
BEAUCE-NORD	Brigitte Poulin	(418) 397-6971	(418) 397-6971
BEAUCE-SUD	Robert Talbot	(418) 382-1221	(418) 382-3777
CHARLEVOIX	Raphaël Gilbert	(418) 439-3976	(418) 439-3977
CHAUVEAU-QUÉBEC	Sylvie Pichette (dir. adj.)	(418) 623-5492	(418) 623-8371
KAMOURASKA	Josée Charest	(418) 492-9496	(418) 492-3954
LOTBINIÈRE	Gyslaine Duval	(418) 728-3021	(418) 728-5044
MONTMAGNY/L'ISLET	Lianne Bastien	(418) 246-2432	(418) 246-2437
MONTMORENCY	Brigitte Cyr	(418) 661-0296	(418) 661-8815
PORTNEUF	Martine Plamondon	(418) 337-3669	(418) 337-4663
RIVE-SUD (Lévis)	Carole Morisset	(418) 839-0972	(418) 839-8356
RIVIÈRE-DU-LOUP	Sylvie Lajoie	(418) 867-2515	(418) 867-5333
SAINTE-FOY	Lucie Desmarais	(418) 872-9116	(418) 872-9117
TÉMISCOUATA	Francine Michaud	(418) 899-6386	(418) 899-1552

RÉGION 04 MAURICIE – CENTRE-DU-QUÉBEC

LES TRANSPORTEURS EN VRAC DE LA RÉGION 04 INC.

Isabelle Gélinas, directrice administrative (819) 373-4602 (819) 373-7241

ARTHABASKA	Josée Robidoux	(819) 357-6393	(819) 752-9400
CHAMPLAIN TROIS-RIVIÈRES	Rita Dumas	(819) 697-7465	(819) 375-8688
DRUMMOND	Marie-Claude Fleurent	(819) 474-3281	(819) 477-0840
GRAND SHAWINIGAN LAVIOLETTE	Harold Bédard	(819) 691-5144	
MASKINONGÉ	Anne Philibert	(819) 296-2476	(819) 296-2208
NICOLET	Alexandre Gargoura	(819) 233-9545	(819) 233-2650

RÉGION 05 ESTRIE

POSTE DE TRANSPORT EN VRAC DE LA RÉGION 05 INC.

Nancy Gagnon, directrice régionale (819) 562-3827 (819) 562-0531

BROME	André Pépin	(450) 534-2845	(450) 534-5543
COMPTON ORFORD	Nancy Therrien	(819) 875-1616	(819) 875-2266
FRONTENAC	Vicky Robert	(819) 583-4242	–
MÉGANTIC	André Fecteau	(418) 338-3058	(418) 338-2386
MISSISQUOI	Chantal Courchesne	(450) 531-1291	(450) 955-6300
RICHMOND	Harry Lodge	(819) 839-3766	(819) 839-3016

ZONES DE COURTAGE DIRECTEUR/DIRECTRICE TÉLÉPHONE TÉLÉCOPIEUR

RÉGION 05 ESTRIE (suite)

SHEFFORD	Lucie Cotnoir	(450) 375-2331	(450) 956-0635
SHERBROOKE	Maryse Barrette	(819) 563-4767	(819) 563-4769
WOLFE	Linda Gaudreau	(819) 887-1115	(819) 877-2371

RÉGION 06 MONTÉRÉGIE–LAURENTIDES–LANAUDIÈRE

POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC RÉGION 06 INC.

Jean-Pierre-Garand, directeur (450) 464-5000
(450) 464-2105

ARGENTEUIL	Linda Laplante	(819) 324-6376 cell	(450) 472-2916 bur
DEUX-MONTAGNES	Marcel Soucy	(514) 977-4616 cell	(450) 472-2916 bur
LAURENTIDES	Linda Laplante	(819) 324-6376 cell	(450) 472-2916 bur
RICHELIEU	Stéphane Maisonneuve	(514) 444-4103 cell	(450) 464-5000 bur
SAINTE-HYACINTHE	Stéphane Maisonneuve	(514) 444-4103 cell	(450) 464-5000 bur
TAILLON	Marcel Paquin	(514) 919-4815 cell	(450) 464-5000 bur
VERCHÈRES	Stéphane Maisonneuve	((514) 444-4103 cell	(450) 464-5000 bur

POSTES INDÉPENDANTS DE LA RÉGION 06

ARGENTEUIL	Julie Davrieux	(450) 562-0403	(450) 562-9659
BEAUHARNOIS-SALABERRY/CHÂTEAUGUAY-HUNTINGDON	Martyne Hamelin	(450) 371-6161	(450) 371-2927
BERTHIER (Lanaudière)	Lysanne Duhaime	(450) 835-7288	(450) 835-7188
JOLIETTE	Jean-Pierre Fréchette	(450) 752-2048	–
LAPRAIRIE-NAPIERVILLE	Bruno Connoly	(450) 444-2943	(450) 444-4862
L'ASSOMPTION/ MONTCALM	Karine Ebacher	(450) 588-5230	–
SAINTE-JEAN	Michelle Pelletier	(450) 358-4080	(450) 347-3353
TERREBONNE	Julie Davrieux	(450) 565-2538	(450) 565-1088
VAUDREUIL-SOULANGES	Brigitte Castonguay	(450) 456-9615	(450) 456-3294

RÉGION 07 OUTAOUAIS

HAUTE-GATINEAU	Vicky Gauthier	(819) 441-1555	(819) 441-1777
PONTIAC			
LABELLE	Manon Sirard	(819) 499-9444	(819) 585-4636
OUTAOUAIS	Paul De Rainville	(819) 595-9060	(819) 595-8784
PAPINEAU	Pamela Sabourin	(819) 962-5055	(819) 427-6117

RÉGION 08 ABITIBI – NORD-DU-QUÉBEC

ABITIBI-EST (Val-d'Or)	Caroline Carle	(819) 825-5911	(819) 825-0306
ABITIBI-OUEST TÉMISCAMINGUE	Isabelle Moisan	(819) 333-2547	(819) 333-2706
AMOS	Chantale Dostie	(819) 727-1284	(819) 727-1717
CHIBOUGAMAU	Julie Simard	(418) 748-6415	(418) 748-3513
MATAGAMI-QUÉVILLON	À venir	(819) 755-0387	(819) 755-3431
ROUYN-NORANDA	Ann Chevrier	(819) 762-6555	(819) 762-6556

RÉGION 09 CÔTE-NORD

BAIE-COMEAU	Véronique Tremblay	(418) 589-7621	(418) 589-4439
FORESTVILLE	Manon Pedneault	(418) 587-4548	(418) 587-6749
HAVRE-SAINT-PIERRE/ NATASHQUAN	Karina Thériault	(418) 538-1366	(418) 538-1941
SEPT-ÎLES/ PORT-CARTIER	Sonia Gallant	(418) 962-3901	(418) 962-2762

RÉGION 10 MONTRÉAL (ÎLE) – LAVAL

TRANSVRAC MONTRÉAL-LAVAL

Directeur général Ion Curos (514) 332-9742 (514) 332-9749

FORÊT

REGROUPEMENT DES TRANSPORTEURS FORESTIERS DU QUÉBEC (RTFQ)

Mario Beaulieu, directeur forestier Tél. : (819) 856-7661

Responsable du Programme TAP de l'ANCAI



PROMOTION POUR MEMBRES ANCAI

VALIDE DU 15 MAI 2023 AU 15 MAI 2024

PRÉSENTEZ VOTRE
CARTE DE MEMBRE
ANCAI ET OBTENEZ
— DES PRIX —
AVANTAGEUX



TechnoFlex, est l'un des plus grands fabricants de toiles de remplacement pour les bennes basculantes de camions et remorques au Canada.

- ▶ **POLYVALENCE :** Autant pour les camions avec le transport en vrac de l'asphalte et du gravier que pour les remorques avec le transport de pièces métalliques, entre autres.
- ▶ **FIABILITÉ :** Grâce aux connaissances approfondies du domaine du transport et du camionnage, TechnoFlex a créé des toiles qui n'ont tout simplement pas d'équivalent sur le marché en termes de solidité et de fiabilité.
- ▶ **RAPIDITÉ SUR MESURE :** Toutes les toiles de grandeurs standards sont disponible en entrepôt. Si vous avez besoin d'une toile sur mesure, TechnoFlex la fabrique et la livre en 48 h et ce, partout au pays.

TOILES DE MÈCHES TECHNOFLEX

TECHNOFLEX

90 po X 22 pi TFMN90X22R **224,99 \$**

84 po X 22 pi TFMN84X22R **224,99 \$**

93 po X 23 pi TFMN93X23R **234,99 \$**

88 po X 18 pi TFMN88X18R **197,99 \$**



Des frais de livraisons peuvent s'appliquer.

Contactez votre représentant Traction dès aujourd'hui pour plus de détails. Disponible en magasin ou sur commande.

traction.com



DÉCÈS DE ALPHONSE GUY BÉLANGER

À l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 16 octobre 2024, à l'âge de 93 ans, est décédé M. Alphonse Guy Bélanger. Il était l'époux de feu Blandine Lacasse. Il laisse dans le deuil, ses enfants: Joanne (Réjean Poulin), Carole (Tony Magliéri), François (Danielle Marcoux) et Mario (Sandra Cayouette); ses petits-enfants: Sylvain et Patrick Leclerc, Éric Magliéri; Sébastien, Marie-Pier (Steve) et Alexandra Bélanger; Maïka (Pierre Olivier) et Méliá Bélanger; ses arrière-petits-enfants: Samuel (Laurence), Nelly et Kim Leclerc; ses frères et sœurs: Benoit, Gonzage, Gilles, Marie-Louis, Jean-Yves, Daniel, feu Thérèse, feu Germaine et feu Martin.



Alphonse Guy Bélanger a adhéré à l'Association de Québec-Métro en 1967, peu de temps après la formation de celle-ci. Il a pris sa retraite du sous-poste Chauveau-Québec en 1998 à l'âge de 67 ans. M. Bélanger avait commencé sa carrière en faisant du transport de « pitounes » dans la Beauce et aux États-Unis.

DÉCÈS DE DANY GAGNON

À l'Hôpital Le Royer de Baie-Comeau, le 11 novembre 2024, à l'âge de 54 ans, est décédé Dany Gagnon, conjoint de Sonia Tremblay. Il demeurait à Pointe-Lebel. Il laisse dans le deuil, outre sa conjointe, sa fille: Alexandra et sa belle-fille Audrey-Ann, son frère: Daniel (Pamela Bacon) et ses sœurs: Mélanie (Michel Roy) et Christina (Benoit Perron), ses amis bikers et plusieurs ami(e)s et collègues de travail.



Dany Gagnon était membre du sous-poste Baie-Comeau depuis une dizaine d'années. Dany a perdu la vie au travail lorsque son camion a percuté un autre poids lourd sur la chaussée enneigée. La collision s'est produite au kilomètre 78 de la route 389 dans le secteur de Rivière-aux-Outardes, sur la Côte-Nord.

DÉCÈS DU DOYEN DU SOUS-POSTE HAUTE-GATINEAU

M. Robert Robitaille est décédé le 2 décembre dernier à l'âge de 76 ans. Il demeurait à Déléage, une municipalité située près de Maniwaki. Doyen de son sous-poste, Robert Robitaille était membre de l'Association des Transporteurs en vrac de la Haute-Gatineau depuis 37 ans (1987).



PHOTOS DU CONSEIL GÉNÉRAL



Tous les produits renouvelés avec les dernières technologies existantes.

Profitez de la puissance CLERAL la plus puissante et avancé du marché!

- ▶ WIRELESS
- ▶ BLUETOOTH
- ▶ COMMUNICATION INTÉGRÉE
- ▶ LUMIÈRE EXTÉRIEUR DE CHARGEMENT
- ▶ GESTION AUTOMATIQUE ESSIEU RELEVABLE
- ▶ SIM SUSPENSION INTELLIGENTE MONITORÉ



info@cleralcanada.com | www.cleralcanada.com | 866 898-6262

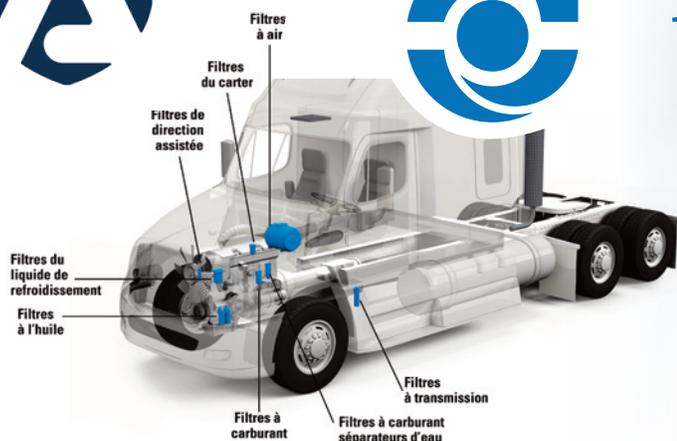


**FAITES VOTRE MAINTENANCE
AVEC TRACTION**

**PRÉSENTEZ VOTRE
CARTE DE MEMBRE
ANCAI ET OBTENEZ
— DES PRIX —
AVANTAGEUX**



Donaldson®
FILTRATION SOLUTIONS



FILTRES À LIQUIDE POPULAIRES

Donaldson	Description	Baldwin	Fleetguard	Luber-Finer	Wix
P551063	Fuel Filter Kit	PF9908KIT	FK13850NN	L5104F	WF10103
P559000	Lube Filter	BD7154	LF14000NN	LFP9001	57746XD
P553000	Lube Filter	BD103	LF3000	LFP3000	51748
P555776	Fuel Filter	BF9885	FF5776	LFF6776	SF10123; WF10123
P551005	Lube Filter	P7505	LF17511	LP5090	57909
P550425	Lube Filter	B7685	LF3654	LFP8642	51660
P551807	Lube Filter	B7700	LF3973	LFP3236	57791
P551011	Fuel Filter	PF9804	FS19915	L9915F	33655
P550529	Fuel Filter	BF7814	FF5507	LFF8059	33721
P550851	Fuel Filter	PF7930	FS19765	L9765FXL	WF10005



Filtres hydrauliques Donaldson
Performance sous toute pression
pour vos camions et machineries



Contactez votre magasin Traction dès aujourd'hui pour plus de détails. Disponible en magasin ou sur commande.

traction.com



**FAITES VOTRE MAINTENANCE
AVEC TRACTION**

**PRÉSENTEZ VOTRE
CARTE DE MEMBRE
ANCAI ET OBTENEZ
— DES PRIX —
AVANTAGEUX**

ROTELLA T3

84⁹⁹

SHE550046220
15W40 huile moteur, 18,9 L



**ROTELLA T4
TRIPLE PROTECTION**



**à partir de
27⁹⁹**

SHE550045135 15W40 huile à moteur, 5 L **27,99**
SHE550045128 15W40 huile à moteur, 18,9 L **89,99**

ROTELLA T6

**à partir de
44⁹⁹**

SHE550045390 5W40 huile à moteur synthétique, 5 L **44,99**
SHE550046217 5W40 huile à moteur synthétique, 18,9 L **139,99**



Offres valides du 15 juillet au 31 décembre 2024. Dans les magasins participants seulement.

Prix valables seulement dans les magasins dûment identifiés. Malgré le soin apporté à la rédaction des caractéristiques des produits, nous ne saurions être tenus responsables des erreurs techniques ou typographiques qui auraient pu se glisser. Les prix sont sujets à changement sans préavis. Certaines pièces peuvent ne pas être en inventaire dans tous les magasins. Des frais de transport peuvent s'appliquer. Des frais environnementaux peuvent s'appliquer sur certains produits. Toutes les taxes sont en sus. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.